

SIAEP CHATENoy-COMBREUX-SURY-AUX-BOIS

8 rue de la Mairie - 45530 SURY-AUX-BOIS

Tél. : 02.38.55.55.93 - "mairie@suryauxbois.fr" - SIRET 254 500 812 00014

COMPTE RENDU

CONSEIL SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2023

Le 14 novembre à 18 h 30, les membres du Syndicat, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Jacques LEMERCIER.

Etaient présents : Sury-aux-Bois : Jacques LEMERCIER (Président), Sylvie PREVOST (suppléante), Françoise HEBERT (suppléante).
Châtenoy : Christophe AQUEVILLO (titulaire), Christiane JACQUINOT (titulaire), Gérard BEAUDOIN (suppléant), Dominique BLONDEAU (suppléant).
Combreux : Christian GASNIER (titulaire).

Etaient absents excusés : Sury-aux-Bois : Clément DAVID (titulaire).
Combreux : Philibert de la ROCHEFOUCAULD (suppléant), Pierre BREMOND (titulaire).

Pouvoir de Pierre BREMOND à Christian GASNIER.

A leur arrivée, les participants émargent la feuille de présence qui leur est présentée.

Le Président constate que le quorum est atteint et déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme JACQUINOT est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 12.09.2023

Le Président donne lecture du compte-rendu du conseil syndical du 12.09.2023 qui est approuvé à l'unanimité.

PROVISIONNEMENT DES CREANCES DE PLUS DE DEUX ANS

Après que le document présenté ait été examiné par chaque représentant des communes, accord est donné pour une provision supplémentaire de 2025,05 €.

Le secrétariat fournira à chaque commune la liste complète des impayés.

RENOUVELLEMENT DES TRONCONS DE CANALISATIONS

À la suite de la réunion que nous avons eue avec CAP LOIRET le 24 octobre, nous aurons un cahier des charges fin 2023. Les consultations auront lieu 1^{er} trimestre 2024.

Une délibération est à prévoir lors du prochain conseil du Syndicat.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LA STE EUROFINS – PROPOSITION.

La Sté EUROFINS demande au SIAEP le renouvellement du contrat sur le dossier en cours pour 2024. Compte tenu que nous nommerons une MOA pour le renouvellement des canalisations CVM début d'année prochaine,

Le conseil syndical, après en avoir délibéré,

- et **décide** de suspendre le contrat pour l'instant. Nous communiquerons à la MOA les coordonnées d'EUROFINS afin d'une éventuelle coopération.

Votants : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

RENOUVELLEMENT DU CAPOT DE FORAGE

A la suite de rapports de la Sté CARSO montrant une non-conformité des paramètres coliformes et entérocoques, le SIAEP a demandé l'intervention de la Sté SOC.

La question de changer dès maintenant le capot et de réhausser la margelle du forage, causes de ces mauvais résultats, se pose.

Après consultation de M. POURRIAU, le renouvellement du capot de forage peut être engagé sans l'ouverture d'un appel d'offres si le montant est inférieur à 40.000 €.

Une consultation de deux entreprises est possible.

Néanmoins, le président prendra contact avec IRH pour s'assurer que cela n'interfère pas avec les futurs travaux et notamment le changement des deux pompes.

RENOUVELLEMENT DES DESINSECTISEURS – PROPOSITION DE LA STE SOC

Les désinsectiseurs au niveau de réservoir du château d'eau sont hors service et doivent être changés. La Sté SOC a soumis un devis comprenant 2 désinsectiseurs pour un montant de 1268,40 € TTC.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré,

- **décide**, à l'unanimité, d'accepter le devis de la Sté SOC.

Votants : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

KIT MALLETTE EAU POTABLE – PROPOSITION DE LA STE SOC

Pour nous permettre de contrôler notamment la teneur en chlore de l'eau, la Sté SOC a proposé l'acquisition d'un kit mallette eau potable. Elle a soumis un devis pour un montant de 898,80 € TTC.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, trouve le devis élevé

- et **décide** d'investiguer d'autres alternatives.

Votants : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

INSTAURATION DES PERIMETRES DE PROTECTION DU FORAGE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SISE AU LIEU-DIT LES SERENNES SUR LA COMMUNE DE SURY-AUX-BOIS

Monsieur le Président explique aux membres de l'assemblée, que, maintenant que l'étude BAC est finalisée, que l'hydrogéologue agréé a remis son rapport portant avis sur les périmètres de protection, il y a lieu de prendre la décision d'instaurer ces périmètres de protection

Vu l'étude BAC, réalisée par ANTEA GROUP,

Vu le rapport en date du 12 juin 2023 de Mme Virginie JOURNé, hydrogéologue agréé, établissant les périmètres de protection du forage d'alimentation d'eau potable référencée au lieu-dit les Serennes sur la commune de Sury-aux-Bois

Le conseil syndical, après en avoir délibéré,

- **décide**, à l'unanimité, d'instaurer les périmètres de protection du forage d'alimentation d'eau potable référencée au lieu-dit les Serennes sur la commune de Sury-aux-Bois.

- **sollicite**, à l'unanimité, la Déclaration d'Utilité Publique de ces périmètres de protection.

Votants : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

Dossier Cossiaux

La famille Cossiaux a remis le dossier au Médiateur de la République. Le SIAEP a également remis son dossier au Médiateur. Nous attendons un premier retour.

Communication dans les bulletins municipaux

Le Président a fait une proposition qu'il convenait de discuter. Des modifications ont été apportées ; Une nouvelle proposition sera envoyée au Conseil.

Projet usine de traitement

Fin novembre, IRH nous présentera le projet définitif pour la construction de l'usine de traitement.

Distribution de bouteilles d'eau

Une distribution de bouteilles d'eau a été mise en place pour les abonnés concernés par les tronçons considérés non conformes par l'ARS. Les abonnés ont reçu un courrier d'information. Le Président est présent les vendredis aux heures d'ouverture du public (16h-19h) pour assurer cette distribution. A ce jour, 23 abonnés sont venus chercher des packs d'eau.

Transfert de compétences de l'eau potable à Communauté de Communes des Loges

Une réunion, à laquelle des membres du SIAEP ont participé, concernant le transfert de compétences de l'eau potable à Communauté de Communes des Loges s'est tenue le 2 novembre. Divers documents demandés ont été remis. Les contours de la prochaine organisation restent encore flous.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance clôturée à 20 h 30.

| Sury-aux-Bois | |
|--|-----------------------------------|
| Jacques LEMERCIER Président | Clément DAVID Titulaire |
| Sylvie PREVOST Suppléante | Françoise HEBERT Suppléant |
| Châtenoy | |
| Christophe AQUEVILLO Titulaire | Christiane JACQUINOT Titulaire |
| Gérard BEAUDOIN Suppléant | Dominique BLONDEAU Suppléant |
| Combreux | |
| Pierre BREMOND Titulaire | Christian GASNIER Titulaire |
| Philibert de la ROCHEFOUCAULD Suppléant | |